

Béthune, le 5 novembre 2014

A'ain WACHEUX
Président d'ARTOIS COMM.

à

Monsieur Daniel PERCHERON
Président de la Région Nord-Pas de Calais
Siège de Région
151 Avenue du Président Hoover
59555 LILLE CEDEX

Cabinet du Président
Réf: AW/TC/CM

Monsieur le Président,

J'ai accueilli avec intérêt votre proposition de présenter une réponse commune, régionale, à l'appel à manifestation d'intérêt « territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » lancé par le Ministère de l'Ecologie, du développement Durable et de l'Environnement.

Comme vous le savez, l'agglomération de Béthune-Bruay a participé à de nombreux projets et mis en place un certain nombre de politiques, parfois distinguées, en la matière.

Alors que notre premier Projet de Territoire plaçait le développement durable au cœur des préoccupations de l'agglomération, le second, qui a pour ligne directrice « construire l'atelier de la ville du 21^e s », recouvre plusieurs des thématiques embrassées par l'appel à projet : énergie, mobilité, biodiversité, développement humain ...

Nous fûmes en 2008 la première intercommunalité en région à se doter d'un Plan Climat. Nous rédigeons actuellement notre second Plan Climat (Energie Territoriale), et, de la même façon, prévoyons des fiches actions que l'on retrouve dans les thématiques listées par l'appel à manifestation d'intérêt : économies d'énergie et développement des énergies renouvelables dans le bâti, les mobilités, la production et la consommation de biens et services, mais également aménagement et urbanisme, gestion des eaux pluviales et d'assainissement, protection de la biodiversité ...

Notre Schéma de trame verte et bleue qui trouve aujourd'hui des traductions concrètes notamment avec le rachat de terrils, s'inscrit parfaitement dans celui du Bassin Minier et de la Région.

Nous multiplions les partenariats allant dans le sens d'une plus grande sobriété énergétique.

Ainsi, Artois Comm., qui a adopté en 2012 son deuxième Programme local de l'habitat et qui est depuis 2006 délégataire des aides à la pierre, a signé avec la Région une convention pour la mise en œuvre du plan 100 000 logements et a mis en place un dispositif d'aides en faveur des économies d'énergie dans l'habitat pour le parc public comme pour le parc privé.

Notre agglomération a également signé avec la Région un Contrat d'agriculture et d'alimentation périurbaines (CAAP Agglo) qui promeut notamment une agriculture durable et le développement des circuits courts.

Enfin, nous engageons des actions de préparation de notre territoire au changement climatique : trame verte et bleue régionale, actions de préservation de la biodiversité, opération « 1000 arbres par commune » ...

A l'échelle des 3 communautés d'agglomération du bassin minier du Pas-de-Calais, nous finalisons un Plan de Déplacements Urbains dans lequel nous avons inscrit la promotion des transports en commun et des modes de déplacement actifs, et, surtout, nous avons lancé la réalisation du BHNS.

Enfin, à l'échelle du Pôle métropolitain de l'Artois, nous comptons inscrire, dans la foulée du Masterplan rédigé par J. Rifkin, la thématique énergétique et la « Troisième Révolution Industrielle » comme des axes de coopération majeurs.

Tous ces éléments militeraient pour un engagement fort d'Artois Comm. Béthune-Bruay dans le dispositif proposé.

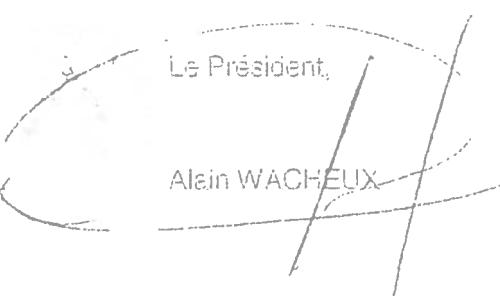
Cependant, je suis convaincu qu'une candidature collective, à l'échelle de la Région, est de loin préférable.

Pour des raisons pratiques, d'abord, que vous relatez dans votre courrier.

Pour des raisons symboliques surtout : alors que la mission Rifkin a attiré notre attention sur la pertinence de l'échelle régionale, alors qu'elle nous a éclairés sur le caractère réticulaire de la Troisième Révolution Industrielle, il m'apparaît plus que pertinent de répondre collectivement à l'appel du Ministère.

En conclusion, j'ai donc le plaisir de vous faire connaître par la présente tout mon intérêt pour la démarche entreprise, tout en attendant de connaître plus précisément l'investissement attendu des collectivités par le Ministère pour engager l'opération plus avant.

Dans l'attente, je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Président,
Alain WACHEUX